



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23 mars 2018

## **Renaissance Numérique dénonce le caractère tronqué du débat sur les *fake news***

Dans une note publiée ce vendredi 23 mars, le think tank Renaissance Numérique dénonce le caractère tronqué du débat en cours sur les *fake news*. Il considère qu'il s'agit de la face émergée d'une problématique plus globale que sont les troubles informationnels dans une société numérique. Le think tank émet quatorze pistes d'action pour repenser les modes de production et de diffusion de l'information et invite à la responsabilisation de tous les acteurs (médias, plateformes, acteurs économiques, corps intermédiaires, citoyens, etc.).

### **Sortir d'un débat tronqué**

Illusion historique, insulte politique, terme flou, débat tronqué et trompeur... Renaissance Numérique évoque cinq raisons pour lesquelles un cadrage à partir de la notion de *fake news* est stérile. Il est nécessaire d'élargir la problématique autour de tous les phénomènes d'altération de l'information – ce que le think tank appelle, en reprenant la terminologie établie par Claire Wardle, les « troubles informationnels ». Ces troubles sont de trois types : la désinformation, la més-information, la mal-information. Chacun appelle à des considérations, des postures et des mesures différentes.

### **De l'inutilité d'une nouvelle loi**

Renaissance Numérique s'associe aux récentes prises de position relatives à l'inutilité, voire la dangerosité de concevoir une nouvelle loi dédiée à un concept dont on peut analyser toutes les limites. La législation en vigueur, en particulier au travers de la loi sur la liberté de la presse de 1881, permet de considérer la problématique des fausses nouvelles. L'enjeu juridique ne porte ainsi pas tant sur la création d'une

nouvelle loi que sur les ressources mises en œuvre pour appliquer le cadre existant dans un contexte numérique. Il s'applique également au futur statut des hébergeurs dont la participation à la production d'information, et donc la porosité avec le statut des éditeurs, est aujourd'hui établie. Si le think tank juge nécessaire d'encourager la réactivité dans le combat contre les illégalités évidentes, il en appelle à ne pas élargir le périmètre. Le risque serait d'organiser l'erreur, la censure automatisée, c'est-à-dire du filtrage auto(systé)matique, lorsque le motif reste ouvert à un débat contradictoire laissant place au doute.

## **Le citoyen n'est pas un acteur passif de l'information**

Dans le débat sur la régulation de l'information, le citoyen est encore trop souvent vu comme un « récepteur passif ». Or, il est nécessaire de reconnaître la diversité des formes que peuvent prendre la fabrication et la circulation d'une fausse information. Le regard est aujourd'hui particulièrement focalisé à juste titre sur les professionnels de l'information et les techniques d'industrialisation de fausses présences ou activités numériques (faux profils, robots dont l'activité stimule l'importance donnée à une tendance, à un hashtag, etc.). Il convient toutefois d'élargir la réflexion à la manière dont tous les acteurs de la société sont potentiellement des vecteurs, intentionnels ou pas, de fausses informations ou d'informations qui peuvent induire le public en erreur.

### **À propos de Renaissance Numérique**

Renaissance Numérique est le think tank citoyen de la société numérique. Il réunit les grandes entreprises de l'Internet, des entrepreneurs, des chercheurs et universitaires ainsi que des représentants de la société civile, pour participer à la définition d'un nouveau modèle économique, social et politique issu de la révolution numérique. Le think tank a lancé en 2015 le projet Seriously : il consiste à la fois en une plateforme Internet ([www.seriously.org](http://www.seriously.org)) et une méthode visant à désamorcer les discours de haine en ligne.

#### **CONTACT PRESSE**

Jennyfer Chrétien, Déléguée générale de Renaissance Numérique

Mail. : [j.chretien@renaissancenumerique.org](mailto:j.chretien@renaissancenumerique.org) – Tél. : 06 82 15 47 02